

30/ 23) Marché de gré à gré d'un montant de 3.000.000. de francs CFA. passé avec la Société Moril FONTAINE pour les travaux de creusement d'un chenal médian dans le lit de la Rivière Saint-Denis.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs;

Je vous demande de bien vouloir approuver un projet de marché de gré à gré d'un montant de 3.000.000. de francs CFA. que la Commune se propose de passer avec la Société Moril FONTAINE pour les travaux de creusement d'un chenal médian dans le lit de la Rivière Saint-Denis.

Je crois devoir vous rappeler que ces travaux ont été rendus nécessaires à la suite de fortes crues qui ont failli emporter les berges de la Rivière Saint-Denis, durant le cyclone "DISELIP".

Je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.